

L'Ajolais

Bulletin municipal



Fêtes de Noël	P.1
Le mot du Maire	P.2
Commerces	P.3
Habitants	P.4
Village de l'emploi	P.5
Jeunesse	P.6-7-8-9
Santé	P.9
Divers	P.10-18
Budget	P.11-12
Projets	P.13-14
SDANC	P.15
Les Pierres de Laitre	P.16
Point Travaux	P.17
Numérique	P.18
Cet été	P.19

« Je fais de la politique » est une phrase que je ne pensais jamais dire, et pourtant...

Un matin de novembre, j'allais rencontrer pour la première fois Anne Girardin chez moi à Noiregoutte devant un café. C'est là qu'elle m'a posé une question à laquelle je ne m'attendais pas : « Tu le sais sûrement : l'année prochaine, en mars, auront lieu les élections municipales et on voudrait des personnes de tous les écarts, alors on a pensé à toi. Ça te dit ? Et ce n'est pas pour remplir la liste, c'est pour être élu, hein ?! »

Il se trouve que non, je ne le savais pas, mais j'ai fait comme si j'étais au courant avec un grand sourire. Pourtant, autant vous dire que quand cette question est venue à mes oreilles, j'ai dû avoir une tête qui traduisait énormément d'étonnement. Une voix dans ma tête m'a encouragé : « Allez, teste, tu ne connais pas, ça doit être plutôt cool comme expérience ! »

Quand certains réfléchissent plusieurs semaines pour répondre à ce genre de proposition, j'ai pris ma décision en (approximativement) une demi-seconde et j'ai dit oui.

Mais si je n'avais pas dit « oui » pour aider et faire plaisir, je n'aurais jamais vécu cette expérience. Je la conseille à toutes les personnes : se lancer sur une liste, s'encarter s'ils ont des opinions politiques fortes et partager une expérience avec des personnes qu'ils ne rencontreraient sûrement jamais par ailleurs est vraiment quelque chose de fort à vivre.

Pas toujours évident, cela dit, de concilier vies d'élu, professionnelle et familiale : « C'est un gymkhana. Mais je ne regrette pas. Tu es engagé comme élu ou tu ne l'es pas. Et quand tu l'es, il faut le faire à fond ».

Stéphane GRANDEMANGE - Conseiller municipal

CONTACT

 @valdajol
 mairie@valdajol.fr
 03 29 30 63 33

HORAIRES

Du lundi au vendredi
8h - 12h | 14h - 17H30



Que la lumière soit ! Fête des Lumières Ajolaises

Chers Ajolais, nous vous invitons à fêter les lumières et à se retrouver ensemble pour la dernière fois de l'année 2021 !

Avant de partir réveillonner avec vos proches, le 31 décembre de 17h à 19h, la mairie organise La Fête des Lumières pour la première fois au Val D'Ajol.

Le principe est de passer un moment convivial en créant un rassemblement des lumières : celles de la ville et celles de chacun. Nous souhaitons insuffler une nouvelle tradition Ajolaise. Nous espérons que cette fête grandira d'année en année et que l'on viendra de tous les horizons pour y participer.

Venez avec vos lampions, bougies, guirlandes à piles, cierges magiques, bracelets fluo, lampes et autres lumières en marchant jusqu'à **la place aux ampoules géantes**. Une vidéo sera réalisée lors de la convergence de toutes ces lumières vers le centre du Val D'Ajol (si on peut, un drone pourra filmer d'une bonne hauteur). Mme le Maire vous souhaitera un joyeux réveillon autour d'un vin ou d'un jus de pommes chaud, et de pains d'épices offerts, au son de l'orgue de barbarie.

Pour info : Nous avons commencé à investir dans de nouvelles installations lumineuses qui renouvellent un parc vieillissant. La technologie LED permettra une économie d'énergie et la modernité de conception facilitera la pose des décors de candélabres et autres illuminations.

Et enfin une toute nouvelle décoration devant la mairie sera notre cadeau surprise aux Ajolais !



Concours du plus beau sapin. Deuxième édition - 2021

Pour sa première édition, vous avez été nombreux à décorer votre sapin de quartier.

Aussi, devant le succès et l'enthousiasme dont les Ajolais ont fait preuve, cette année nous doublons le nombre de sapins. Ainsi une cinquantaine de lieux pourront recevoir et décorer leur arbre.

Comme l'an passé, la convivialité et le partage seront à l'honneur ! N'oubliez pas votre imagination et votre créativité pour le bonheur de tous !

Nous aurons à nouveau 3 lauréats désignés par nos enfants des écoles. La distribution se fera la deuxième semaine de décembre.

À vos sapins !





Les Goumiers marocains

Le film qui a été réalisé par Anthony Rescigno, sur la base de recherches de deux collégiens Ajolais et racontant la découverte de l'histoire des goumiers Marocains alors qu'ils étaient au Val d'Ajol à la fin de la seconde guerre mondiale, nous a fait connaître ce pan de notre histoire locale. L'accueil chaleureux des Goumiers marocains, venus se reposer après les combats, par les Ajolais est ici raconté par Marianne Durupt.

Des idées de jumelage avec un village marocain, de rassemblement de documents, d'une voie ou place nommée en leur honneur ont été proposées durant l'échange qui avait suivi la projection de ce film à la salle des fêtes.

Nous invitons les Ajolais à proposer une rue, une place, un square qui pourrait porter le nom de ces troupes et de choisir quels noms leurs donner : Goums ou Goumiers ou Tabors ou Goums marocains ou Goumiers marocains ou Tabors marocains.

Voici des exemples de voies ou places :

- Avenue des Goumiers à Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Rue des Goums à Aubagne (Bouches-du-Rhône)
- Place des Tabors à Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône)
- Rue des Goumiers à Chatenois (Bas-Rhin)
- Rue des Tabors marocains à Lapoutroie (Haut-Rhin)
- Col « Aux Goums Marocains » dans les hautes Vosges (Vosges), avant de redescendre sur La Bresse

Faites votre proposition en écrivant à la mairie par courrier postal ou mail (mairie@valdajol.fr) ou en déposant directement votre lettre à la mairie. Vous avez jusqu'à fin mars pour faire votre proposition. Après synthèse et analyse des documents reçus, nous transmettrons le résultat dans « L'Ajolais » suivant.



Crédit photo : source : © Yank magazine

À vos idées !



LE MOT DU MAIRE



Chères Ajolaises, Chers Ajolais,

Lors de la campagne municipale, nous avons imaginé organiser Noël ensemble. Cela était évidemment sans compter l'arrivée surprise de l'outsider Covid-19 ! Non résignés d'apporter de la chaleur en cette période maussade, nous avons opté pour moderniser les illuminations de la ville. Aussi, nous vous invitons à venir en profiter, ensemble, dans la convivialité et le partage le jour de la Saint-Sylvestre.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes autour d'un succulent repas, avec vos beaux habits de fête, des décors festifs, de nombreux cadeaux et maintes friandises pour ravir les petits comme les grands.

En attendant de vous retrouver pour le 31 décembre 2021 à 17h sur place de l'hôtel de ville pour la fête des lumières !

PS : la fête des lumières aura lieu suivant les conditions sanitaires du moment.

Anne Girardin, Maire du Val d'Ajol



Appel à volontaire(s) pour l'animation des marchés dominicaux

Dans le cadre de la dynamisation du marché du dimanche matin, l'UCAV, l'union des commerçants et artisans du Val d'Ajol cherche une personne dotée d'une belle énergie pour animer notre cité avec de la musique, des interviews, et autres ! Compensation possible à négocier.

Merci d'adresser votre lettre de candidature à l'UCAV : fernandez.corinne88@gmail.com ou de contacter Mme Fernandez au 06 88 38 49 30.



Mise à jour du listing des professionnels du Val d'Ajol



Afin de tenir à jour notre liste des entreprises, auto-entreprises, commerçants, artisans, etc, qui apparaissent sur le site internet de la commune et dans notre liste interne, nous demandons aux nouveaux professionnels de se faire connaître auprès de la mairie. Pour ceux qui sont déjà dans notre listing et qui voudrait mettre à jour leurs informations, merci de suivre la même procédure.

Merci de déposer vos informations à la mairie ou de les envoyer à mairie@valdajol.fr



J'aime mes commerçants

Le site internet "J'aime mes commerçants.fr", créé au début de la pandémie par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, fait son retour pour continuer à promouvoir et encourager la consommation locale en privilégiant les circuits courts. Près de 200 commerçants et artisans ont déjà leur boutique en ligne.

Professionnels du Val d'Ajol, n'hésitez pas à créer la vôtre gratuitement directement en ligne sur le site.

Clients et futurs clients, chacun de vos achats génère une cagnotte utilisable chez tous les acteurs présents sur le site. Alors, n'hésitons plus, consommons local !



**J'AIME MES
COMMERÇANTS**



Entraide habitants / stagiaires

En France, on constate en 2020 une augmentation de près de 40 % des contrats d'apprentissage et des stages professionnels. Le Val d'Ajol, avec son tissu économique riche en TPE et PME, ne fait pas exception au courant national, et nombreux sont les jeunes en quête de logements pour se rapprocher de leur entreprise en vue d'un stage professionnel ou d'un apprentissage. Les durées sont variables, allant de quelques semaines à quelques mois et l'offre sur notre commune est bien en deçà des besoins.

Un nouveau courant d'entraide se met en place et il est maintenant possible de trouver des hébergements à moindre coût, voire pour services rendus. De nombreux sites internet existent et les réseaux sociaux peuvent également être vecteurs d'offres.

Ces nouvelles solutions d'hébergement temporaire répondent à un besoin d'entraide mutuel, comme l'échange de petits services et de compétences (baby-sitting, bricolage, jardinage, soutien scolaire, accompagnement séniors, etc.) ou tout simplement contre un peu de compagnie afin d'éviter l'isolement. En contrepartie, l'hébergeur propose un logement gratuit ou à peu de frais.

Si, vous aussi, vous souhaitez mettre à disposition temporairement une chambre ou une partie de votre habitation, vous pouvez communiquer vos informations à la mairie qui, dans un rôle uniquement d'intermédiaire et de facilitateur, transmettra la liste des hébergements temporaires aux personnes qui en font la demande :

Mairie 1 Place de l'Hôtel de Ville

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Tel : 03 29 30 63 33

mairie@valdajol.fr



Portage des repas à domicile

Depuis 2008, ce service, commun aux 3 communes du Val d'Ajol, Plombières et Girmont, participe à l'amélioration de la qualité de vie des personnes retraitées, en situation de handicap, momentanément fragilisées (maladie, accident) ou en perte d'autonomie. En 2020, 558 personnes en ont bénéficié 179 sur notre commune (32 %).

Les repas préparés par l'EHPAD du Val d'Ajol sont livrés à domicile tous les jours de la semaine, ceux des week-ends étant livrés les vendredis après-midi. On peut commander pour les jours de la semaine mais aussi pour seulement 1 ou quelques jours, selon les besoins.

Les menus sont composés d'une entrée froide ou chaude, d'un plat et son accompagnement, d'un fromage ou laitage, et d'un petit pain individuel. Ils peuvent être sans régime spécifique ou sans sel et/ou sans sucre. Chaque repas coûte au bénéficiaire actuellement 8,10 €.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à votre mairie, ou plus spécifiquement à celle du Val d'Ajol qui est chargée de la gestion de ce service.

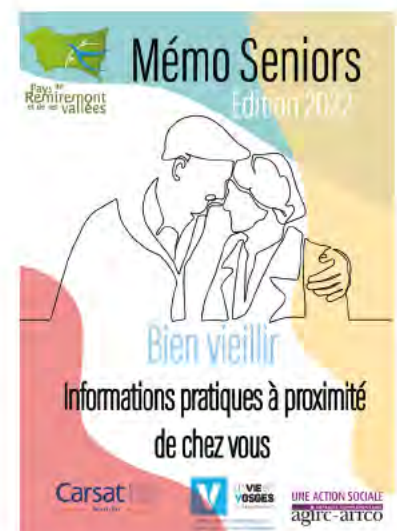


Livraison du nouveau véhicule - Décembre 2020

MÉMO SENIORS Bien Vieillir - Édition 2022

Une nouvelle édition de Mémo Seniors enrichie et actualisée : pour vous permettre d'accéder aux nombreux services et ressources sur le Pays de Remiremont et de ses vallées et favoriser le bien-être de nos aînés et de leurs proches.

À retirer gratuitement à l'accueil de la mairie ou à consulter sur www.paysderemiremont.fr (Rubrique Actualités)



**FAIRE SES PAPIERS
D'ÉTAT CIVIL**



**ÊTRE AIDÉ
DANS L'UTILISATION
DES OUTILS
NUMÉRIQUES**



**PRÉPARER
SA RETRAITE**



**VILLAGE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
ET DES SERVICES AU PUBLIC**

**TROUVER SA VOIE,
SUIVRE UNE FORMATION,
DÉCROCHER UN JOB**



**SE PRÉPARER
AU PERMIS
DE CONDUIRE**



**OBTENIR
UN LOGEMENT**



**UN LIEU UNIQUE, OUVERT GRATUITEMENT
À TOUS, POUR FACILITER VOS DÉMARCHES
QUOTIDIENNES ET ADMINISTRATIVES.**

26 rue Charlet 88200 REMIREMONT



France services : 03 29 62 84 91
pays-de-remiremont@france-services.gouv.fr

Mission Locale, partenaire des jeunes de 16 à 25 ans :
03 29 62 39 15 - www.mlprv.fr

LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE COMMUNAL : Du mouvement pour le temps libre des enfants/jeunes sur le Val d'Ajol...

1. La politique Enfance/Jeunesse de la commune :

Elle a pour objectifs d'affirmer une volonté forte :

- de maintenir la qualité et la diversité de l'offre éducative et de loisir et de rendre notre territoire attractif.
- de favoriser le développement des loisirs pour tous et contribuer au partage des valeurs de la République : le « vivre ensemble », le respect, l'inclusion des enfants en situation de handicap...
- de pérenniser l'existence des établissements d'enseignement sur le Val d'Ajol : écoles, collège, IME.

Depuis la rentrée de septembre 2021, la Mairie a restructuré son offre de service en matière d'accueil collectif de mineurs sur les temps périscolaire et extrascolaire.

La Mairie organise des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) déclarés auprès des services de l'Etat, ces accueils (parfois appelés : centre aéré, Ruche, accueil de loisirs...) ouvrent leurs portes aux mineurs de 3 ans à 17 ans hors des temps scolaires :

- PERISCOLAIRE autour de la journée d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi : garderie du matin, garderie du midi, cantine et garderie du soir.
- MERCREDI RECREATIF en journée pour les 3-10 ans et les après-midis pour les ados.
- EXTRASCOLAIRE durant les vacances en journée pour les 3-10 ans et les après-midis pour les ados.

Historiquement, le Val d'Ajol avait « toujours » connu un service de garderie périscolaire municipale autour des journées d'école ainsi qu'un accueil en été « La Ruche » organisé par l'Association Familiale depuis les années 80. En 2003, la MJC avait complété cette offre en proposant aux familles un accueil sur les petites vacances et sur les mercredis pour les 4 - 17 ans.

Aujourd'hui, la mairie prend le relais des associations pour l'organisation de ces accueils, l'équipe municipale remercie au passage tous les bénévoles qui ont œuvré durant de nombreuses années pour offrir aux familles des solutions de modes de garde et aux enfants des moments de loisirs.

Ainsi le nouveau Service Enfance/Jeunesse est une entité municipale qui regroupe les secteurs liés à la restauration scolaire, aux accueils collectifs de mineurs périscolaires et extrascolaires, à l'étude surveillée et à l'entretien quotidien de l'ensemble des locaux.

Il est chargé de mettre en œuvre la politique éducative définie par le Conseil Municipal en direction des 3 - 17 ans et coordonne l'action des différents partenaires sur le territoire.



L'équipe pédagogique est composée de 13 animateurs, 2 directrices et une coordinatrice. Des animateurs BAFa sont également embauchés ponctuellement durant les périodes de vacances.

L'organisation des ACM s'inscrit dans une démarche éducative globale sur notre territoire. La Mairie travaille en lien avec les institutions, partenaires techniques, financiers et pédagogiques : Direction Jeunesse et Sports (SDJES), la CAF des Vosges, la CCPVM et plus localement les équipes enseignantes, les associations et acteurs du territoire.



2. Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) en détail:

L'accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire, accessible sur inscription, est ouvert aux enfants scolarisés à l'École du Centre de la maternelle à l'élémentaire autour des temps d'enseignement.

- Accueil du matin de 07h15 à 08h20
- Accueil du midi 13h30 à 12h15
- Cantine : 11h30 à 13h30
- Accueil du soir : 16h30 à 18h30.

L'accueil périscolaire fait partie de la « journée d'école » que vivent les enfants. Le projet pédagogique développé durant ce temps spécifique permet d'adapter les animations au rythme des enfants.

Au périscolaire les enfants peuvent jouer, créer, bricoler, se poser, participer à des ateliers et animations : ludothèque, ping-pong, cuisine, grand jeu...

Le plus, l'ETUDE : la mairie propose un service d'étude surveillée sur inscription les lundi, mardi et jeudi pour les élèves du CP au CM2 et les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les collégiens.



Pour tous renseignements contacter Emilie au 06-16-62-16-38. ou accueilperiscolaire@valdajol.fr
Dossier d'inscription téléchargeable en ligne www.valdajol.fr.
Lieu d'Accueil : Espace Dorothée, 71 Grande Rue.



L'accueil des Mercredis Récréatifs et des Vacances Scolaires :

L'accueil est ouvert les mercredis en période scolaire, du Lundi au Vendredi en période de vacances.

ACCUEIL DES 3-10 ans :

- ANIMATIONS de 09H00 à 11H30 et 13H30 à 17H00 ;
- GARDERIE de 07h15 à 09h, de 11h30 à 12H15 et de 17h à 18h ;
- CANTINE sur inscription préalable de 11h30 à 13h30.

L'accueil est un lieu de vie, de création, de découverte ; le programme des activités pédagogiques est varié et permet aux enfants de s'amuser tout en découvrant le monde qui les entoure : sorties, culture, environnement, arts, jeux, sport...



ACCUEIL ADOS dès 11 ans : les après-midis de 13h30 à 18h00

Les ados sont accueillis autour de thématique d'actualité, pratique ludique du sport, animations, sorties... c'est un lieu que les ados s'approprient dans le respect de tous et qui permet de les accompagner dans leur autonomie et leur prise de responsabilité.

Le petit plus : PROJET GRAFF au Printemps les ados vont monter un projet graff avec l'association R'Play afin de peindre 3 conteneurs à verre qui seront installés dans notre localité.

Pour tous renseignements contacter Mélanie au 06-34.87.66.56. ou acmmairie@valdajol.fr
Dossier d'inscription téléchargeable en ligne www.valdajol.fr.
Lieu d'Accueil : 3-10 ans Espace Art et Culture, 4 place de l'Hôtel de Ville et ados : bâtiment « Les Epinettes » 8 place de l'Hôtel de Ville.



TARIFICATIONS

Depositor	Tarifs
Périscolaire	-garderie : 25 €/an -cantine : 3,60 €/repas Réduction 1€/repas dès 3 enfants
Etude	-Primaire : 2 €/sem -Collège : 50 €/an 35 €/an
ACM Ados	Ciné au Val : 2 € Sortie/soirée : 5 € Inclus dans ACM Ados

	ACM Ete avec garderie	Mini-camp ACM Ete (*)	ACM Mercredis & petites vacances (**)	ACM Ados (stage été sports)
QF 0x, 700€	40 €/sem	100€	4 € à la 1/2 journée	20 €/sem
QF 701-1 000€	45 €/sem	105€	4,50 € à la 1/2 journée	22,50 €/sem
QF sup. 1 001 €	50 €/sem	110 €	5 € à la 1/2 journée	25 €/sem
Cantine - tarif unique			4,60 €	

(*) Pour le mini-camp, subvention sur les communes du Giermont et du Val d'Ajol de 20€ une fois l'an
(**) garderie incluse : avant = 1€ le matin /0,60 € le midi et 0,80 € le soir ou 2 € la journée



3. Projets en cours 2021

Les enfants ont pu apprendre et s'amuser autour d'un projet de sensibilisation et de découverte de notre patrimoine commun : le projet « Là Où je Vis ! » en lien avec le Parc des Ballons des Vosges, et la Région Grand Est.

Démarche de sensibilisation, d'implication et de découverte de notre territoire : dimension humaine, historique, culturelle, associative et environnementale en direction des jeunes publics (péri et extrascolaire).

Enjeu(x) pédagogique(s) : Apprendre et connaître mon espace de vie par des actions, rencontres, visites, recherches et s'approprier notre patrimoine commun pour le transmettre et le préserver. S'impliquer dans la vie de mon territoire.

Nombre d'enfants impliqués et niveaux : 120 enfants du périscolaire de GS à CM2 de et 60 enfants de l'extrascolaire entre 4 et 12 ans + 15 adolescents 11-15 ans.

Plusieurs actions ont été menées depuis mars 2021 :

Découverte du patrimoine commun :

- Balade découverte avec le support de l'Office du Tourisme,
- « Le Val d'Ajol d'Hier et d'Aujourd'hui » recherche documentaire sur notre ville,
- Réalisation d'un jeu de l'oie,
- Découverte des Chalots.
- Visite Ecomusée de Fougerolles,
- Musée Château-Lambert- Haut du Them.

Découverte et respect de notre environnement :

- La Faune et la Flore locales, Jardin pédagogique, initiation art floral,
- Mise en place d'une CleanWalk (marche propre) avec le SICOVAD,
- Opération pesée des déchets alimentaires avec le Conseil Départemental,
- Atelier anti-gaspi avec les maternelles : l'eau, le pain, le compost,
- Visite et ateliers EEDD avec les associations locales : Une Figue dans le Poirier au Girmont, Les Jardins en Terrasses à Plombières.



4. Projets à venir

Pour 2022, les projets seront orientés vers l'environnement la nature : jardin pédagogique, animation développement durable. Ce thème est notre fil rouge depuis quelques années. Vers le sport de plein air avec randonnées pédestre sur notre ville, cani-rando, stage de survie pour les ados et mini-camp en été.

Enfin au printemps les ados vont monter un projet artistique de culture urbaine avec l'association R'Play : apprendre le graff et graffer 3 conteneurs à verre qui seront installer sur notre commune.



Zoom sur le BAFA

Dès 17 ans, les jeunes intéressés par le monde de l'animation peuvent passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) afin de travailler auprès d'enfants dans les ACM.

La formation est composée de 3 stages, des aides financières peuvent être accordées. Renseignements auprès de Christelle : christelle.simonin@valdajol.fr



À noter : nouveau Conseil Municipal des Jeunes

La Mairie travaille sur la mise en place d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes, pour que nos citoyens en herbe s'impliquent sur leur territoire. Plus de renseignements auprès de Sonia BRICE adjointe Education, Jeunesse et Sport.

Contact : sonia.brice@valdajol.fr



SANTÉ

Une équipe de professionnels de santé vous accueille gratuitement à Remiremont pour

Gérer votre problème de santé au quotidien

Disposer d'une écoute bienveillante

Echanger avec des personnes dans des situations similaires

Apprendre à vous relaxer et gérer votre stress

Adapter votre alimentation

Reprendre une activité physique adaptée régulière

Espace Santé du Pays

7 rue Georges Lang, 88200 Remiremont

Tel : 03.29.23.40.00

Dispositif agréé et financé par le Ministère de la Santé



MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

ESPACE SANTÉ

Allergie alimentaire - Asthme - Cancer - Diabète -
Dermatite atopique - Surpoids - Obésité - Ostéoporose



Parlez en à votre médecin, à un professionnel de santé
ou prenez directement contact au 03 29 23 40 00

Opération Brioche

Comme chaque année, l'Adapei88 organise l'opération brioches qui a pour but de récolter des fonds afin de financer des projets au profit des personnes en situation de handicap accompagnées au sein des établissements et services de l'Adapei88.

Les fonds de 2021 serviront à équiper les personnes de tablettes et d'applications numériques d'apprentissage et d'assistance permettant le développement de l'autonomie au quotidien (communication, transport, repérage dans le temps, aide au travail, etc).

36 bénévoles, sur le secteur du Val d'Ajol et Girmont-Val d'Ajol ont répondu présents, les boulangeries locales ont fourni au total 628 brioches. (528 sur le Val d'Ajol et 100 sur le Girmont-Val d'Ajol).



Le montant reversé à l'Adapei88 cette année s'élève à **1 765.70 euros**.

Nous tenons à remercier **tous les bénévoles** pour leur dévouement pour cette journée de solidarité ainsi que l'accueil dans chaque maison visitée.

Un grand merci à **Mr et Mme Tisserand** pour tout leur investissement ces dernières années pour l'opération Brioches.

Tous les secteurs de la commune n'étant pas couverts, un appel aux bénévoles est lancé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au 03.29.30.63.33 ou par mail : mairie@valdajol.fr

Visibilité boîte aux lettres

Afin de faciliter le travail des secours, du personnel médical, des livreurs, etc.... :

Merci de noter vos **NOM ET PRÉNOM** sur votre boîte aux lettres.

Merci également d'afficher votre **NUMÉRO D'HABITATION** afin qu'il soit bien visible de la rue.



Des retraites bien méritées !



Deux employés communaux ont quitté leur emploi à la mairie pour prendre leur retraite : Élisabeth Gilet, notre « Zabeth » que des centaines d'enfants ont connue, agent polyvalent depuis 1982, et Arnaud Villemin, agent des services techniques qui a veillé sur les locaux de la Mairie pendant 20 ans.

Lors du pot annuel des agents/élus, l'occasion a été donnée à notre maire Anne Girardin de remercier leur implication et leur travail au plus près de nos concitoyens.



Les budgets de la commune

Le budget de la commune est un acte des plus importants de la gestion communale. C'est un acte juridique qui fixe le montant des dépenses autorisées et prévoit le montant des recettes. Il fait suite au débat d'orientation budgétaire qui doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget et qui comprend les orientations budgétaires envisagées, la présentation des engagements pluriannuels et des informations relatives à la gestion de l'encours de dette contractée.

Le budget est préparé par le Maire, l'Adjoint chargé des Finances et l'administration communale en vue d'être voté, en équilibre, par le conseil municipal avant le 15 avril de chaque année.

La commune du Val d'Ajol compte 6 budgets différents :

- Le budget principal
- Le budget annexe du service de l'eau
- Le budget annexe du service de l'assainissement
- Le budget annexe de la maison de santé
- Le budget de la Commission syndicale pour la gestion de la forêt (CSGBI)
- Le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Chaque budget compte une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Le budget principal

Les dépenses de fonctionnement comptabilisent :

- Les charges à caractère général (ex : entretien de la voirie et des bâtiments communaux) : 1 443 000 euros
- Les charges de personnel et frais assimilés : 1 649 130 euros
- Les autres charges de gestion courante : 504 000 euros
- Les charges financières : 66 000 euros
- Les charges exceptionnelles : 20 100 euros
- Le virement à la section d'investissement pour financer les investissements (autrement dit le surplus de trésorerie prévisionnel que l'on appelle l'autofinancement) : 1 084 483 euros
- L'amortissement des immobilisations : 156 843 euros

Les recettes de fonctionnement comptabilisent :

- Les produits (ex : location de logement), services, domaines et ventes diverses : 381 000 euros
- Les impôts et taxes : 1 604 395 euros
- Les dotations et participations : 1 515 500 euros
- Les autres produits de gestion courante : 82 000 euros

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un montant total de 3 776 265,84 euros.

- Les principales opérations votées par le conseil municipal pour l'année 2021 sont les suivantes :
 - Rue de la brasserie (trottoirs et chaussée) : 300 000 euros.
 - Travaux à la salle des fêtes : 100 000 euros
 - Travaux à la gendarmerie : 45 000 euros
 - Grosses réparations 6 place de l'hôtel de ville : 100 000 euros
 - Réparation et mise en place d'un passage pour personnes à mobilité réduite au pont des ateliers municipaux : 204 000 euros
 - Construction d'une maison en vue de la constitution d'un patrimoine locatif : 140 000 euros
 - Réhabilitation des ateliers municipaux : 110 000 euros
 - Grosses réparations sur voirie : 300 000 euros
 - Réhabilitation du foyer rural : 80 000 euros

L'ensemble des dépenses d'investissement est financé par l'autofinancement d'un montant de 1 084 000 euros, ainsi que de différentes subventions et l'emprunt.

Au cours de l'année, suivant l'avancée des travaux et des opportunités qui s'offrent à la commune, le budget prévisionnel peut être revu. Par exemple, l'achat de l'îlot des Pierre de Lafre pour créer un espace à but économique remplace d'autres projets qui n'ont pas pu voir le jour (rénovation du Foyer Rural) ou qui sont pour l'instant mis en attente (construction d'une maison autonome). Dans ce cas, le conseil municipal procède à des décisions modificatives du budget afin de pouvoir financer le projet.



Le budget du service de l'eau

Le service de l'eau est un établissement public industriel et commercial où toutes les dépenses doivent être financées par le produit de la vente de l'eau.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 694 507,45 euros, elles concernent en grande partie : l'entretien des réseaux, les frais de personnel, les frais financiers, le virement pour les travaux d'investissement ainsi que l'amortissement des immobilisations.

Les recettes d'exploitation s'élèvent également à 694 507,45 euros. Il s'agit essentiellement de la vente de l'eau.

En matière d'investissement, les travaux prévus pour un montant total de 1 064 074,63 euros concernent : les travaux rue de la Brasserie, l'acquisition de la source de la Chaume et la poursuite des travaux à FAYMONT.

Ces dépenses sont financées par de l'autofinancement, les amortissements, des subventions et un emprunt.



Le budget du centre communal d'action sociale

Le centre communal d'action social est un établissement public rattaché à la commune. Son budget de fonctionnement d'un montant de 27 000 euros prend en charge le cadeau de Noël offert aux personnes âgées pour un montant de 23 500 euros et des secours à personnes en difficulté pour 1500 euros. Ces dépenses sont couvertes par une subvention du budget principal.

Le budget de la commission syndicale pour la gestion de la forêt

Les forêts communales situées sur le territoire des communes du VAL D'AJOL et du GIRMONT-VAL D'AJOL sont dans l'indivision entre les deux communes. De ce fait elles sont gérées par une commission syndicale qui a son propre budget. Ce budget encaisse le produit des ventes de bois, paye l'ensemble des frais de gestion et reverse à chacune des communes la part qui lui est due. Ces parts sont reversées au budget principal et participe aux revenus propres de la commune au même titre que les locations de logements ou de salles.

Le budget annexe de la maison santé

La construction de la maison de santé étant une opération assujettie à la TVA, elle doit faire l'objet d'un budget annexe.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 8 935 euros représentent les intérêts de l'emprunt.

Les recettes de fonctionnement représentent le loyer payé par les professionnels de santé soit 28 395,27 euros.

Les dépenses d'investissement représentent le remboursement du capital de l'emprunt ainsi que les travaux d'extension prévus pour un montant de 262 667 euros.

Ces dépenses sont financées par un emprunt, des subventions, le loyer, et une participation du budget principal.

Le budget du service de l'assainissement

Comme le service de l'eau, le service de l'assainissement est un établissement public industriel et commercial, les dépenses doivent être financées par le produit de la redevance d'assainissement.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 568 818,33 euros et concernent en grande partie : l'entretien des réseaux, les frais de fonctionnement de la station d'épuration, les frais financiers, le virement pour les travaux d'investissement ainsi que l'amortissement des immobilisations.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 568 818,33 euros ; il s'agit principalement de la redevance facturée aux ménages raccordés.

En matière d'investissement, les travaux prévus pour un montant de 1284 910,08 euros concernent : la poursuite des travaux à Faymont, de la rue de la Brasserie et de la rue du Champ de la Cave.

Ces dépenses sont financées par l'autofinancement, des subventions, un emprunt, et les amortissements.

Particularité de cette année pour les budgets de l'eau et de l'assainissement. La crise de la Covid-19 a entraîné la fermeture de nombreux commerces et artisans dont certains sont de gros consommateurs d'eau. Ainsi, les recettes d'eau et d'assainissement ont été inférieures d'environ 20% par rapport aux années précédentes. Ces recettes n'ont donc pas couvert les dépenses réalisées. Il a donc été nécessaire de demander à Mr le Préfet du département de compenser les déficits par un apport du budget général ; ce qui fut accordé exceptionnellement. A l'avenir, ces déficits devraient être comblés par l'augmentation du prix des m3 d'eau potable consommée et d'eaux usées rejetées.

La Constitution française garantit l'autonomie des collectivités territoriales concernant la gestion de leurs finances. Des procédures et règles doivent ainsi être respectées pour faciliter le contrôle budgétaire et la surveillance de la part des Chambres régionales des comptes. Ainsi chaque crédit budgétaire est associé à un service, classé par chapitre avec précision de leur montant, de leur nature et de leur destination. Le budget permet de traduire des intentions de développement de la commune en actions concrètes et réalisables.

LE VAL D'AJOL : VALLÉE VERTE, GOURMANDE ET ROCK N' ROLL Bilan 2020-2021

Malgré la crise sanitaire qui a considérablement altérée notre volonté d'aller au plus près des citoyens, l'ensemble du plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 a pu être initié.

La conformité sécuritaire des bâtiments de la salle des fêtes, de l'école du centre, de la gendarmerie et de la mairie est en court et devrait être à jour d'ici fin 2023. Nous avons pris de l'avance sur l'habitation dégradé (projet de logements seniors au 75 grande rue, réhabilitation des logements au 81 grande rue ou encore la continuité de la prime à la rénovation). La revitalisation des premiers quartiers est en cours avec l'aménagement d'espaces de convivialité comme la plantation de cerisiers, l'installation de bancs et de tables de pique-nique, la création de zones d'ombrage, la régulation de la circulation ou encore l'aménagement de voirie.

Le programme « Petite Ville de Demain » est engagé avec le recrutement d'Alexandre Pfrimmer qui est en charge des subventions et du suivi des projets devalorisation du centre bourg mais aussi des écarts. Aussi, la relocalisation de l'Office du tourisme et sa transformation en « Maison de la randonnée » est en cours de réalisation suite à la venue de la nouvelle directrice, Déborah Reichert. Cette relocalisation dans un espace en location nous permettra de bâtir l'expérience nécessaire à l'installation de ce même office dans le Presbytère à réhabiliter.

Enfin le renouvellement des illuminations qui, nous l'espérons, rendent les Ajolais fières de leur commune, permet de faire parler du Val d'AJOL dans les médias et d'engager notre programme de promotion de la vallée jusqu'au niveau international avec brio.

Tableau 1 : Priorité du mandat
Hygiène (priorité n°1 du maire) & Sécurité des infrastructures communales
Mise en conformité / actualisation, en priorité pour l'incendie

	FAIT	EN COURS	A FAIRE OU EN RÉFLEXION
Ecole du centre	<ul style="list-style-type: none"> Conformité incendie: <ul style="list-style-type: none"> Electricité Chemins lumineux Accessibilité 		<ul style="list-style-type: none"> Conformité incendie: <ul style="list-style-type: none"> Aménagements coupe-feu Hygiène des sanitaires
Gendarmerie	<ul style="list-style-type: none"> Conformité Vigipirate et Incendie 		<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité
Ateliers municipaux	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaires Conciergerie 		<ul style="list-style-type: none"> Conformité incendie Aménagement espaces sociaux Sanitaires
Salle des fêtes	<ul style="list-style-type: none"> Evacuation et nettoyage du sous-sol 	<ul style="list-style-type: none"> Phasage des travaux de rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation selon phasage
Eglise	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage complet de l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation palier et escaliers du clocher 	<ul style="list-style-type: none"> Sonorisation Travaux de l'électricité
Ensemble des bâtiments		<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité 	
Entrée de ville		<ul style="list-style-type: none"> Faymont 	<ul style="list-style-type: none"> Hôtel Enfoncé (Foyer rural) Larrière
Réseau d'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> Urgence des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> Réservoir de Faymont Etude hydrogéologique Captage source de la Chaume
Réseau d'assainissement		<ul style="list-style-type: none"> Elimination des eaux parasites Raccordement de la rue des Œuvres et du camping Actualisation du système de gestion informatique de la STEP 	
Défense incendie		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du réseau incendie, développement de bâches 	
Ordures ménagères	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du point d'apport volontaire de la rue du champ de foire 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des points d'apport volontaire de la Chaume et avenue de la gare Composteurs collectifs aux HLM 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de tous les points d'apport volontaire Composteurs collectifs au centre



Tableau 2 : Revitalisation de la vallée

	FAIT	EN COURS	A FAIRE OU EN RÉFLEXION
Projets d'aménagement globaux	<ul style="list-style-type: none"> R. Brasserie 	<ul style="list-style-type: none"> Faymont Olichamp 	<ul style="list-style-type: none"> Les Rabeaux HLM Entrées de villes (Hôtel Enfoncé / Foyer Rural, Faymont, Larrière)
Centre-bourg		<ul style="list-style-type: none"> Relocalisation de l'Office de Tourisme sur la place de l'église (Maison de la Randonnée) Conception/reconversion du presbytère (avec maintien de la cure) 	<ul style="list-style-type: none"> Espace tiers-lieu / d'entre-aide Développement de logements seniors Aménagement des berges de la Combeauté
Valorisation des quartiers		<ul style="list-style-type: none"> Espaces de convivialité et de quiétude Circuits découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> Voies douces, équipement de santé Sécurisation des piétons, cyclistes et PMR entre Larrière et Faymont Zones vertes / de fraîcheurs, alternative au plan d'eau
Diversification de l'offre culturelle		<ul style="list-style-type: none"> Illuminations et Fêtes des lumières Land'Art Soutien aux initiatives locales 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation du patrimoine naturel et immobilier
Diversification des ressources communales		<ul style="list-style-type: none"> Acquisition des Pierre de Laître (ancien garage Pierre) pour logements et cellules artisanales 	<ul style="list-style-type: none"> Reconversion du site du couvent
Citoyenneté / Aménagement de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage des combles 	<ul style="list-style-type: none"> Etude de réaménagement <ul style="list-style-type: none"> Rafraichissement, réorganisation des bureaux Modernisation salle du conseil Transformation des combles 	<ul style="list-style-type: none"> Maison citoyenne Construction de garages
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du système informatique Partage et organisation des informations en interne 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte du site internet Modernisation de l'identité visuelle Promotion de la vallée et de ses atouts Signalisation touristique RN57 	<ul style="list-style-type: none"> Marketing territorial Amélioration de la communication externe

Tableau 3 : Ressources communales

	FAIT	EN COURS	A FAIRE OU EN RÉFLEXION
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des permis, certificats et aptitudes de conduite d'engins et travail en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil d'emplois saisonniers post-covid Renforcement des services administratifs et techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper le remplacement du comptable
Ressources matérielles	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau véhicule de police municipale 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau camion benne et de déneigement 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un parc de véhicules à énergie « verte » Investissement dans un véhicule sponsorisé pour utilisation interne et prêt aux associations
Voirie	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic d'état des voies communales 	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement du plan selon le diagnostic Pont des ateliers municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> Adressage
Bâtiments communaux		<ul style="list-style-type: none"> Extension de la Maison de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Rafraichir l'Espace Dorothée Reconvertir l'ancien collège Saint-Charles Préau pour marchés et manifestations
Complexe sportif	<ul style="list-style-type: none"> Chalet du club de pétanque 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des terrains de tennis Réfection du terrain de basket extérieur Actualisation des terrains de foot Etude d'une nouvelle salle de musculation Etude d'un terrain de pétanque couvert 	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation et extension à l'accueil de camping-cars Récupération des eaux usées de la piscine Éléments de fitness extérieurs Terrain de BMX
Archives		<ul style="list-style-type: none"> Signature d'un contrat de conservation des archives actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur du cadastre Napoléonien, des plans d'alignement et des archives anciennes
Gestion de crise		<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation du plan communal de sauvegarde et de la défense extérieure contre l'incendie



On distingue deux grands modes d'assainissement des eaux usées :

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Au Val d'Ajol, nous avons une station d'épuration qui collecte les eaux usées d'environ 1000 foyers.	Environ 1200 foyers relèvent de l'assainissement non collectif, appelé ANC.
Zonage d'assainissement	
Lorsqu'un foyer dépend de l'assainissement collectif, il paye à la commune les travaux de raccordement, la taxe de branchement, une redevance fixe annuelle ainsi qu'un montant de traitement en fonction du volume d'eau consommé.	Si le foyer est situé en dehors de la zone desservie par la station d'épuration, alors un assainissement individuel est requis. L'installation nouvelle ou la réhabilitation est à la charge du foyer, ainsi que les contrôles périodiques obligatoires.

La Loi sur l'Eau de 2006

Elle a imposé aux communes de disposer d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avant le 31/12/2005, ce service étant chargé d'assurer les contrôles obligatoires des dispositifs d'assainissement non collectif. Afin d'anticiper sur cette obligation légale, de mutualiser les moyens, et d'assurer un service homogène sur le territoire, une structure départementale a été créée en 2002 : le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC). Le Val d'Ajol lui a donc transféré la compétence « assainissement non collectif » le 15 novembre 2002.

Subvention

Dans certains cas de réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif, une aide financière est possible par le Conseil Départemental des Vosges (CD88). Le SDANC vérifie votre éligibilité et, le cas échéant, fait les démarches pour vous auprès du CD88. L'aide forfaitaire est de 2500 €.



Actualités nationales ANC

- Les ventes immobilières : obligation pour les notaires, depuis le 25 août 2021 de fournir les informations relatives aux ventes conclues ; le SDANC adressera donc un courrier aux nouveaux propriétaires, pour leur rappeler, lorsque c'est le cas, leur obligation de réhabiliter dans l'année qui suit l'achat de la maison.

- La Loi Climat et Résilience, en modifiant l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique, apporte de nouveaux éléments concernant les pénalités financières (appelées astreintes) pour obstacle au contrôle, et pour non-respect de l'obligation de réhabilitation, notamment en augmentant le taux de majoration possible (400% au lieu de 100%).

Lors de ses deux derniers comités syndicaux, les élus du SDANC88 se sont positionnés en faveur de l'application d'une astreinte financière pour obstacle au contrôle et pour non-respect de l'obligation de travaux pour les usagers concernés par une obligation de réhabiliter « dans les meilleurs délais », c'est-à-dire les foyers qui n'ont aucune installation de traitement des eaux usées et qui sont au courant depuis au moins 8 ans. Reste à en déterminer sa fréquence ainsi que son taux de majoration (prévu fin 2021).

Rappelons que le cœur du sujet est le respect de l'environnement et qu'il n'est pas tolérable de polluer impunément : des eaux usées non traitées sur un terrain privé polluent non seulement les usagers du lieu mais également la communauté en touchant entre autres les nappes phréatiques.

 Pour tout renseignement complémentaire sur les services du SDANC :

9 avenue Pierre Blanck, 03 29 35 57 93

ZI la Voivre
88000 Epinal

sdanc@sdanc88.com
<https://sdanc88.com/>



Tenant compte d'un état des lieux des bâtiments communaux entrepris ces derniers mois, le constat est le suivant :

-l'ancien couvent, acheté par la commune en 2010 est à l'abandon depuis. Des travaux de très grande envergure (plusieurs millions d'euros) sont indispensables pour une éventuelle réhabilitation. Une réflexion pour un projet de tiers lieux et d'espace solidarité va être menée avec ECOOPARC (fabrique à projets d'utilité territoriale) ;

-l'ancien collège, acheté par la commune en 2014, dont la grande majorité est à l'abandon avec, là également, des coûts considérables pour une remise en état, offre peu de perspectives actuellement.

Or, en juillet de cette année, lors d'une recherche de local pour une future recyclerie au Val d'Ajol, la municipalité a été sollicitée par les propriétaires des locaux dits des Pierres de Laitre situées 81 à 85 Grande Rue pour leur acquisition.

Ces biens comprennent plusieurs logements, dont un déjà loué, un autre nécessitant peu de travaux et un dernier à rénover (dans les deux cas du second œuvre). Les autres sont des locaux commerciaux pour la plupart en état correct et dépollués (ancien garage).

Dans la perspective d'une diversification des revenus communaux afin de garantir le niveau de nos ressources globales (baisse des revenus forestiers) et dans le cadre de la maîtrise foncière de l'hyper centre de la commune en vue du programme d'actions de Petites villes de demain dont le Val d'Ajol est lauréate, la délibération du conseil municipal du 28 octobre dernier a validé à la majorité l'acquisition de cet ensemble immobilier.

Les loyers du logement actuellement loué ainsi que de la future recyclerie devraient couvrir 91 % du remboursement mensuel pour un prêt sur 20 ans. Un des autres logements sera rapidement disponible après travaux. Des demandes de professionnels sont en cours d'étude pour les locaux commerciaux. La charge financière se transformera donc rapidement en revenus fonciers.

En parallèle, des demandes de subventions sont en cours auprès des services de l'état, entre autre la DETR, la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Cette acquisition immédiatement opérationnelle d'un point de vue économique, assure à la commune un revenu financier sur le long terme et redynamise un secteur géographique en plein centre de la commune.



FAYMONT

La route départementale a retrouvé son aspect d'avant les travaux avec une couche d'enrobé par le Conseil Départemental. L'aménagement des trottoirs, des aires de stationnement et de dépôts d'ordures ménagères se poursuit et sera finalisé pour le printemps 2022 en fonction des conditions météorologiques. La 2ème tranche devrait démarrer dans le courant du 1er trimestre 2022. Une déviation sera mise en place par l'ancienne gare et permettra une meilleure circulation.

Zoom subventions

Le projet de travaux de Faymont est subventionné comme suit :

- Département des Vosges : 297 516€ HT
- Etat (DETR, DSIL) : 504 175€ HT
- Agence de l'eau RMC : 680 044€ HT



FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent sur l'ensemble de la commune. L'ouverture à la commercialisation est prévue pour le printemps 2022.

4G

Une nouvelle antenne de téléphonie mobile doit être installée à Faymont dans le but de couvrir les zones blanches de la commune.

RUE DE LA BRASSERIE

A ce stade, l'ensemble des réseaux eaux et assainissement est réalisé et les bordures sont posées. L'enfouissement des réseaux secs et la dépose des poteaux qui supportent les réseaux électriques et téléphoniques seront finalisés en 2022.

Zoom subventions

Le projet de travaux des rues de la Brasserie et du Champs de la Cave est subventionné comme suit :

- Département des Vosges : 39 970€ HT
- Etat (DETR, DSIL) : 153 638,60€ HT



SALLE DES FETES

Suite à la dernière commission de sécurité qui a eu lieu le 11 mars 2021 donnant lieu à un nouvel avis défavorable concernant l'utilisation de la salle des fêtes, il a été réalisé un audit technique afin d'identifier, évaluer et organiser une remise aux normes du bâtiment. A cette remise en conformité s'est ajoutée une réflexion sur les besoins de rénovation classique du bâtiment suivant son ancienneté et les objectifs de neutralité carbone 2050.

Le résultat de cet audit faisant apparaître une enveloppe financière et une durée de réalisation importante, il est indispensable d'y mettre une chronologie et un phasage par tranche pour les différentes interventions ; on ne fait pas de peintures avant de changer les plafonds, cela est évident. Ainsi, le désenfumage de la grande salle doit être réalisé tout en travaillant sur la rénovation de la toiture qui présente un certain nombre de fuites à ce jour.

Le phasage devra nous permettre, en étroite collaboration avec le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours), de rouvrir certaines zones (grande salle, scène, étage et sous-sol) au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

L'audit réalisé s'est voulu large en intégrant la potentialité de créer une cuisine collective. Il était nécessaire de connaître les possibilités que pourrait offrir la salle des fêtes demain et d'avoir une approche financière nous permettant de juger de la pertinence d'un tel projet de réhabilitation.

A ce jour, le choix d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage est en cours. Le diagnostic réalisé nous permet déjà de faire des demandes de subventions qui doivent être envoyées pour la fin du mois de novembre. Nous avons de bonnes chances de pouvoir démarrer une première phase de travaux à la fin du 1er trimestre 2022.





CityAll : Restez connectés !

CityAll, c'est l'application choisie par la mairie pour rester informé en temps réel de l'actualité de notre ville.

Ainsi vous retrouvez sur votre téléphone les informations qui sont affichées sur le panneau lumineux situé près de la Mairie.

CityAll est une application qui vous permet de retrouver en un seul endroit, toutes les dernières informations diffusées par notre commune.

Comment vous abonner ?

- Téléchargez l'application CityAll sur votre smartphone
- Tapez le nom de notre commune ou le code postal
- C'est parti, vous êtes sur le fil d'information du Val d'Ajol. Dans le menu « Accueil », choisissez « Panneau » pour le fil d'actualité ou « Ma Mairie » pour les informations générales.



DIVERS



Gestion du Cimetière

Dans le cadre d'un stage effectué dans la commune du 20 avril au 18 mai 2021, Rockhaya LAKH, étudiante en géographie à l'université de Metz, est venue prêter main forte afin de recenser une à une les 1738 tombes présentes au cimetière du Val d'Ajol. « Ma mission était de procéder à l'actualisation des données concernant les défunts des cimetières communaux de la ville afin de bénéficier d'une base de données conforme à la réalité du terrain et ainsi faciliter le travail des agents et le renseignement aux administrés » (propos recueillis auprès de Rockhaya).

Son travail consistait à relever l'emplacement de la sépulture, noter les noms des personnes inhumées puis de photographier la concession.

A l'aide d'une tablette numérique, Rockhaya procédait à l'enregistrement de toutes ces données relevées afin de mettre à jour méthodiquement le logiciel cimetière.

Avec l'aide de Monsieur Patrice MARTIN, Brigadier-Chef de Police municipale, tous deux ont abouti à une collecte de 392 tombes pour un total de 1738 concessions, ce qui signifie que 23% du travail a été effectué durant cette période.

Article de la minorité

Mais où est passé la démocratie ?

Si on laisse les membres de la minorité s'exprimer, force est de constater qu'il n'y a aucun débat dans ce conseil municipal qui, en principe, devrait être une assemblée délibérante. S'agirait-il d'une caricature de démocratie ? Tout observateur pourra sans doute le constater lui-même de visu. Il perdra peu de temps puisque les dossiers sont vite « expédiés » ! Les commissions, auxquelles doivent participer, réglementairement, deux ou trois élus de la minorité, sont rares et peu conformes à ce que l'on devrait en attendre. Après avoir prôné abondamment la « démocratie participative », on ne peut que relever de nombreux paradoxes cultivés par cette équipe dite « liste Val d'Avenir », bien que nous ne soyons plus en campagne.

Dernièrement, nous avons appris dans un courrier destiné à nos associations, la décision de Madame le Maire de fermer la salle des fêtes (pour une durée indéterminée) en raison de l'avis défavorable de la commission de sécurité. Il est indiqué dans ce courrier que le montant d'une remise aux normes s'élèverait à 1,3 millions d'euros. Une coquette somme qui cache en vérité une réalité bien différente. En effet, nous avons demandé en séance de conseil municipal que soit faite une dissociation entre les travaux de mise en sécurité et les travaux d'esthétique. Nous pensons qu'il est possible de sécuriser la salle des fêtes et proposer une occupation différente des lieux afin de garantir à

toutes les associations un lieu pour leurs manifestations, même en jauge réduite. Des travaux qui pourraient être plus courts, échelonnés et ne pas empêcher une occupation sur le long terme.

Au lieu de ça, Madame le Maire s'arroge le droit impérieux de décider seule de qui pourra y organiser une animation ! Sans compter l'absence totale de concertation avec les responsables associatifs qui ont reçu ce courrier sans autre explication. Il eut été indispensable de provoquer une réunion afin de trouver des solutions ensemble. Cette décision arbitraire ne s'accompagne d'aucun plan d'action ni échéancier précis. On peut donc imaginer que nous ne retrouverons pas notre Salle des fêtes avant au moins 4 à 5 ans ! Autant dire une éternité pour nos associations déjà fragilisées par la crise Covid. Mais à en croire notre Maire, il suffira d'organiser des concours de marelle ! A vos craies et à vos cailloux !! (cf : <http://www.valdajol.fr/salle-des-fetes-municipale.../>)

Nous ferons tout notre possible pour qu'une solution acceptable soit trouvée. En attendant, nous nous tenons à la disposition des membres des associations afin de réfléchir ensemble aux modalités d'organisation des prochains événements en attendant la réouverture de notre salle des fêtes.



16 juin - Démonstration de graff sur un conteneur à verre par le graffeur Enssa en lien avec le SICOVAD – stand de sensibilisation au recyclage des déchets par le SICOVAD

18 Juin – Cérémonie patriotique : Appel du 18 Juin - Monuments aux morts

19 Juin – Apéro Concert organisé par l'Harmonie Jeanne-d'Arc dans la cour de l'Espace Culturel

27 Juin – Festival Epinettes des Vosges sur la place du Sô

01 juillet - Réunion participative sur le thème de l'eau

02 Juillet – Collecte de Sang à la Salle des Fêtes

03 Juillet 2021 - Tournoi de Sixte organisé par le Foot Ball Club Ajolais au Stade de Foot Paul DESCHAMPS

05 au 18 Juillet 2021 – Tournoi de Tennis Open organisé par le Tennis Club Ajolais au terrain de Tennis

11 Juillet 2021 – Chasse aux Cailloux organisée par l'Association Love on the Rocks au cœur du Village

14 Juillet – Cérémonie Patriotique - Place du Monuments aux morts- mise à l'honneur des pompiers du Val D'Ajol

15 Juillet 2021 – Randonnées Commentées par Mme Paulette QUENEY

18 Juillet – Exposition de voitures anciennes organisé par l'association V.A.L Ajolaises sur le marché dominical-Place du Sô

18 Juillet – Accueil des touristes suivi d'un chapitre exceptionnel organisé par la Confrérie des Tastes Andouilles sur le marché dominical-Place du Sô

18 Juillet – Vide Grenier-Marche organisé par l'Association des Ecoles publiques du Val-d'Ajol et du Girmont-Val-d'Ajol sur le Site de l'Hôtel Enfoncé

18 Juillet – Coupe des Vosges Pétanque organisée par La Valdajolaise Pétanque au terrain de pétanque

24 et 25 Juillet : Week-end musical organisé par l'Association Rock Live Chez Narcisse

31 Juillet 2021 : Cinéma en Plein air avec 1ère partie musicale

31 Juillet et 01 Août – Deuxième concentration de Poids Lourds de Collection organisée par les Gros Volants en forêt près de l'Hôtel Enfoncé

01er au 08 Août – Semaine du Land Art

08 Août – Paysages à croquer – Restitution publique Atlas des paysages des Vosges Méridionales et saônoises (présentation publique d'un travail étudiant) organisé par Nicolas AIZIER

08 Août – Balade pédagogique organisée par l'Association Le pays du Chalot

15 Août – Site remarquable du Goût – Place de l'Hôtel de Ville

15 au 18 Août – Fête foraine-Place du Sô

27 Août – Messe à la Chapelle du Moineau

28 Août – Rallye des Vallées et Monts Vosgiens



Les numéros pratiques

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie du Val-d'Ajol	03.29.30.63.33
Service des Eaux (Astreinte)	06.63.85.63.03
Maison des Services Publics	03.29.30.67.42
Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	03.29.22.11.63
Office de Tourisme Le Val-d'Ajol	03.29.30.61.55

SERVICES SOCIAUX

Centre Communal d'Action Social	03.29.30.09.69
Aide à Domicile en Milieu Rural	03.29.30.66.35
Aide à la Personne dans les Vosges	03.29.35.23.06
Portage de Repas	03.29.30.63.33

SERVICES SANTÉ

Maison de Santé	03.29.30.50.57
Maison de Retraite	03.29.30.67.04
Médigarde	08.20.33.20.20
Antenne Alzheimer	06.38.12.68.08

SERVICE CULTURE ET JEUNESSE

Maison des Jeunes et de la Culture	03.29.29.08.26
Médiathèque de la Porte des Vosges Méridionales	03.29.22.50.01
Ludothèque	03.29.66.55.14
Ecole de Musique	03.29.22.11.63

INFOS VACCINATIONS

Centre de vaccinations de Luxeuil-les-Bains	03.84.75.64.75
Centre de vaccinations de Remiremont - Palais des congrès Epinal	03.29.66.62.20

Directrice de la publication : Anne Girardin
Conception : L'éprouvette
Crédit photos : Mairie du Val d'Ajol
Bulletin imprimé sur papier recyclé par Dèklic

En cas d'urgence Mme le Maire et les adjoints sont disponibles 24h/24h et 7j/7j au 06 61 28 42 51

